Anaëlle Fayolle, chargée de mission Forêt : un maillon essentiel entre recherche, action publique et société

Entre changement climatique, pression croissante sur les forêts et nouveaux enjeux de gestion, Anaëlle Fayolle, chargée de mission Forêt à l'Association des communes forestières de l'Isère, œuvre à rapprocher scientifiques, élus et acteurs de terrain. Convaincue que la connaissance est un levier d'action, elle fait de la coopération et de la médiation les piliers de son engagement.



Anaelle Fayolle - © Diane Corjon

La forêt comme horizon

Après une classe préparatoire vétérinaire qui ne correspond finalement pas à ses valeurs, Anaëlle Fayolle découvre l'École supérieure du bois (ENSTIB), une école d'ingénieurs entièrement dédiée à cette ressource. Cette formation lui ouvre les portes de l'univers forestier et lui fait découvrir l'ensemble de la filière.

Ses stages à l'Office national des forêts (ONF) constituent un véritable déclic. Elle y acquiert de solides compétences en gestion forestière, qui lui permettent ensuite d'occuper un premier poste d'animatrice de la charte forestière du massif des Chambaran, dans le Nord-Isère. Ce dispositif réunit plusieurs intercommunalités qui mutualisent leurs moyens, afin de porter une stratégie de développement et de valorisation du territoire autour de la forêt.

En septembre 2022, elle rejoint l'Association des communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, en tant que chargée de mission Forêt en Isère, fonction qu'elle occupe toujours aujourd'hui. Un parcours guidé par le goût du terrain, l'attachement au monde forestier et la volonté de donner du sens à son engagement professionnel.

Faire le lien entre science et terrain

En tant que chargée de mission de l'association sur le département de l'Isère, Anaëlle Fayolle exerce des missions variées, articulées autour de trois grands axes : la représentation institutionnelle, la formation des élus et l'accompagnement technique des collectivités.

Elle participe aux réunions organisées par les principales instances départementales, telles que la préfecture, la Direction départementale des territoires ou encore le Conseil départemental. Elle y représente les intérêts des communes forestières sur des sujets réglementaires, techniques ou stratégiques, avant de restituer ces échanges aux élus sous une forme claire et accessible. Chaque mois, elle réalise également une lettre d'information synthétisant l'actualité forestière du département.

Anaëlle Fayolle conçoit et anime également des formations destinées aux élus locaux sur des thématiques variées, telles que la prévention du risque incendie, l'urbanisme, la fréquentation des espaces forestiers, l'énergie bois, le foncier forestier ou encore la gestion durable des forêts. Ces interventions reposent sur un important travail de veille scientifique et réglementaire, afin de rendre accessibles des sujets parfois complexes et de fournir aux décideurs les clés nécessaires à leurs prises de décision.

Au-delà de ce rôle d'information, la chargée de mission accompagne les communes dans la conduite de projets nécessitant une expertise plus approfondie, comme la réalisation de cartographies du risque incendie. Elle favorise également les échanges entre collectivités confrontées à des problématiques similaires, encourageant le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Une mission de mise en réseau d'autant plus importante que les questions forestières se situent à l'interface de nombreuses politiques publiques, dont la recherche fait partie.

Face aux défis d'aujourd'hui

L'Isère est un département particulièrement exposé aux conséquences du changement climatique.

Au quotidien, Anaëlle Fayolle est confrontée à trois enjeux majeurs. Le premier est celui du risque incendie. L'allongement des périodes de sécheresse et la multiplication des épisodes de fortes chaleurs rendent les massifs forestiers de plus en plus vulnérables. À cela s'ajoute la fréquentation toujours plus importante des espaces naturels. Le non-respect des sentiers, le dérangement de la faune, l'érosion des sols ou encore les dépôts sauvages contribuent à dégrader les écosystèmes et à fragiliser durablement les habitats forestiers.

Autre sujet de réflexion, celui de la compensation environnementale. Certaines grandes entreprises financent des opérations de reboisement afin de compenser leur impact environnemental. Si ces financements permettent parfois aux communes de restaurer des peuplements touchés par des parasites ou d'autres aléas, ils soulèvent aussi des interrogations éthiques. Certaines communes sont dans le dilemme d'accepter des fonds provenant d'acteurs dont elle ne partage pas toujours les pratiques faute de ne pas avoir des aides de l'état adaptées et à la hauteur des enjeux.

Face à ces défis, Anaëlle Fayolle est convaincue que la sensibilisation constitue un levier d'action incontournable. Ainsi, tous les deux ans, elle coordonne avec Fibois France le festival « Le Bourgeon », dont la prochaine édition se tiendra du 18 octobre au 1er novembre 2026.

Pendant deux semaines, des ateliers, des conférences et des rencontres seront proposés dans tout le département, afin de mieux faire connaître les forêts, leur fonctionnement et les multiples services qu'elles rendent à la société. Le monde de la recherche sera au rendez-vous, notamment à travers la présence de l'INRAE qui proposera une fresque scientifique à destination du grand public. Un Living Lab, porté par l'Université Grenoble Alpes et l'INRAE, réunira scientifiques, élus et acteurs locaux autour d'ateliers participatifs favorisant le dialogue entre les savoirs.

Une fresque pour rapprocher les acteurs

Parmi ses nombreuses missions, Anaëlle Fayolle est également animatrice de la Sylvafresque, un atelier collaboratif développé par l'Office national des forêts (ONF) sur le modèle de la Fresque du Climat. En deux heures, des groupes d'une quinzaine de participants et participantes sont invités à reconstituer le fonctionnement d'un arbre et d'un écosystème forestier, à identifier les principaux aléas qui les menacent et à réfléchir collectivement aux solutions envisageables. L'ambition est de transmettre des connaissances scientifiques accessibles, tout en donnant à chacun des pistes d'action concrètes, sans alimenter l'éco-anxiété.

D'abord destinée aux élus et aux acteurs des territoires, la Sylvafresque s'ouvre désormais progressivement au monde de la recherche. Anaëlle Fayolle animera prochainement un atelier à l'INRAE, illustrant le rapprochement croissant entre les communautés scientifiques et les gestionnaires forestiers. Les demandes émanant des entreprises ou des laboratoires sont centralisées par l'ONF, qui les oriente ensuite vers les animateurs et animatrices habilités.

Pour en savoir plus :

Anaëlle Fayolle
anaelle.fayolle@gmail.com
www.communesforestieres-aura.org/
www.sylvafresque.fr/

J S. Lopes

© La Gazette du Laboratoire